

ACCES

CMP : 2 et 4 rue du vieux Pont 73160 COGNIN (à proximité de la pharmacie du Bourg)

CATTG : 6 rue de l'Épine 73160 COGNIN (près de la Mairie)

Partenariats

L'équipe peut être amenée, en accord avec la famille, à rencontrer différents professionnels qui s'occupent de l'enfant en lien avec :

- les médecins généralistes, pédiatres...
- les établissements scolaires (enseignant, médecin, psychologue...)
- les services sociaux (éducateurs, travailleurs sociaux...) de la ville (CCAS) ou du département
- la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- les services de la Protection Maternelle et Infantile ou du Centre Hospitalier (Pédiatrie, Neurologie...)
- les professionnels libéraux
- les établissements spécialisés...

Cantons desservis par la structure

Canton de Cognin

Cognin, Jacob-Bellecombette, Montagnole, St Cassin, St Sulpice, Vimines

Canton de la Motte-Servolex

Bourdeau, Le Bourget du Lac, La Chapelle du Mont du Chat, La Motte Servolex

Canton des Echelles

Attignat-Oncin, Corbel, Entremont le Vieux, La Bauche, Les Echelles, St Christophe, St Franc, St Jean de Couz, St Pierre d'Entremont, St Pierre de Genebroz, St Thibaud de Couz

Le CMP/CATTG dépend du

CHS DE LA SAVOIE

Chef du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent :

Docteur Sabine SCHIEX

Responsable de Service : Dr Frédérique LEGRAND

Cadre Supérieur de Santé : Elisabeth NEBRIGIC



CHS DE LA SAVOIE

CHS DE LA SAVOIE
BP 41126
73011 CHAMBERY CEDEX
04.79.60.30.30
www.chs-savoie.fr



CHS DE LA SAVOIE

**PÔLE DE PSYCHIATRIE
DE L'ENFANT ET DE
L'ADOLESCENT**

Centre Médico-Psychologique

**Centre d'Activités
Thérapeutiques et de
Temps de Groupe**

**CMP « Maison Guichon »
2 et 4 rue du Pont vieux
73160 COGNIN**

**CATTG 6 rue de l'Épine
73160 COGNIN**

☎ 04.79.60.52.36

www.chs-savoie.fr

Structure ouverte du lundi au vendredi

Missions

Le service public

La mission de secteur dans le cadre du service public hospitalier est d'assurer et de proposer la prévention et les soins des troubles psychologiques, psychiatriques ou du développement de l'enfant et de l'adolescent (de 0 à 18 ans).

L'ensemble des consultations et des soins est financé dans le cadre du budget Sécurité Sociale du CHS de la Savoie et **ne nécessite aucun paiement direct des usagers.**

Le Centre Médico Psychologique Enfant

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) est un lieu de consultation et d'évaluation pour des enfants et des adolescents présentant des tableaux cliniques complexes ou des troubles pouvant avoir un retentissement sévère sur leur développement global et/ou psycho-affectif.

Il est souhaitable que l'enfant et sa famille soi(en)t adressé(s) par un professionnel (médecin généraliste, orthophoniste, psychomotricien(ne), psychologue, médecin scolaire) qui puisse transmettre des éléments cliniques, notamment pour des :

- Suspicion de troubles du neurodéveloppement, avec troubles psychiques associés.
- Troubles anxieux
- Suspicion de dépression
- Troubles émotionnels (dont les troubles de l'attachement)
- Psycho-traumatismes
- Autres troubles psychiques complexes

A l'issue de cette évaluation clinique initiale et avec les bilans spécifiques, seuls les enfants justifiant de soins en psychiatrie pourront bénéficier d'un suivi dans les structures du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou Hôpital de Jour).

Une première consultation réunissant l'enfant et sa famille est assurée par le médecin psychiatre ou le psychologue, parfois avec un autre professionnel.

Diverses prises en charge peuvent être proposées, associées ou non à un travail avec l'école et/ou un travail social, sur une durée courte en général (environ 6 mois) :

- Consultations ou suivis médicaux et/ou psychologiques
- Entretiens familiaux
- Bilans et/ou rééducations
- Prises en charge thérapeutiques groupales ou individuelles
-

Le Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe Enfant

Le Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe (CATTG) est un lieu de soins pour des enfants et des adolescents nécessitant une prise en charge spécifique régulière, sur une durée supérieure à environ 6 mois à partir de l'évaluation du CMP.

Un projet de soins personnalisé (PSP) permet de définir les modalités du suivi et les objectifs.

Personnel intervenant

Docteur Marine GOUBIER Médecin psychiatre

Docteur Benoit RUMBACH Médecin psychiatre

Marie VEUILLET Cadre de Santé

Ondine BONNET REBIERE Psychologue

Manon SEURRE Psychologue

Noémie TROUSLARD Psychologue

Yann BESTORY infirmier

Aline PORTIER Infirmière

Emilie ROBINEAU Infirmière

Arthur CLERGET Psychomotricien

Déborah PAUWELYN Psychomotricienne

Cyril RUDLOFF Educateur Spécialisé

Elsa FONTANA Assistante sociale

Hélène PARMENTIER Secrétaire médicale